

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE**REPU****COMMUNE D'ÉCUILLE****DÉLIBÉRATION N° 2025-19****Séance du 12 MARS 2025****DATE DE LA CONVOCATION**

01/03/2025

Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 7

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 07

Votants 10

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, -
Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir :

Monsieur Eric SINTES, ayant donné pouvoir à Monsieur David BARAIZE,
Madame Marie-Claire SACHET ayant donné pouvoir à Madame Ophélie COSTA,

Madame Cécile GUILBERT, ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON,

Madame Virginie MARZIN absente

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BRETON,

DELIBERATION N°2025-19**FINANCES****BUDGET CENTRE****BOURG****VOTE DU COMPTE****ADMINISTRATIF****2024****Objet : Finances - Budget Centre bourg - vote du compte administratif 2024**

Monsieur le Maire sort

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

VU le Compte administratif 2024 dressé par l'ordonnateur, Monsieur le Maire ;

VU le Compte de gestion 2024 dressé par le comptable ;

Le Conseil municipal :

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

S²LOW

ID : 049-214901308-20250312-DELIB_2025_19-DE

- **VALIDE** le Compte administratif de l'exercice 2024 par le Maire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

	Exercice 2024			Résultat à la clôture de l'exercice 2023	Résultat à la clôture de l'exercice 2024
	Recettes	Dépenses	Différence		
Section d'investissement	8 051.30 €	9 237,80 €	-1 186.50 €	948.70 €	-237.80 €
Section de fonctionnement	9 237,80 €	9 238,10 €	-0.30 €	0.05 €	-0.25 €
Total					-238.05 €

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 07

Votants 10

DELIBERATION N°2025-19

FINANCES

BUDGET CENTRE
BOURG

VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF

2024

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 12 mars 2025,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS

